

L'effet du travail sur la fécondité de 1946 à 2001

Contexte La transformation de l'encadrement normatif et de l'organisation de la vie reproductive qui constitue ce que l'on nomme la « deuxième transition démographique » (van de Kaa, 1987) s'est faite parallèlement à la transformation des rôles des sexes dans la société, le couple et la famille. L'aspect le plus connu de cette transformation est l'augmentation constante, depuis au moins le début du 20^e siècle, de la présence des femmes dans la population active. Ce changement a longtemps été perçu vu comme une anomalie plutôt qu'une transformation, et vu comme une des causes de la baisse de la fécondité. En ce moment, il est probablement plus raisonnable de penser que le travail, celui des femmes comme celui des hommes, est l'élément de base de la problématique de la conciliation du travail et de la famille.

Dans ce projet, nous nous intéressons à la variation de l'effet du travail sur la propension des femmes à avoir un enfant selon leur condition sociale, leur état matrimonial et leur histoire génésique, et à l'évolution de chacun de ces effets conditionnels de 1946 à 2001.

En moins d'un siècle, on a donc remplacé un système dans lequel la reproduction se faisait dans un contexte de forte spécialisation des rôles sexuels à système où, à toutes fins utiles, la spécialisation de la reproduction n'est plus que biologique. Cette mutation s'est déroulée parallèlement à l'augmentation de la scolarisation des femmes et à la transformation de l'économie, où croît l'importance des compétences intellectuelles qui fait disparaître à peu près tout ce qui pouvait servir de support, symbolique ou autre, au caractère masculin du monde du travail. Du point de vue de la reproduction, l'apparition du travail rémunéré comme partie normale de l'activité des femmes crée une situation complexe dans laquelle celui-ci peut jouer deux rôles contradictoires : il peut être un concurrent de la reproduction dans l'emploi du temps, mais il peut aussi en être un adjuvant dans la mesure où il contribue à procurer une partie des ressources matérielles nécessaires à l'entretien des enfants. Bien entendu, l'effet du travail qui peut être observé est le résultat de ces deux effets contraires qui ne peuvent pas être mesurés séparément.

Ce problème est compliqué par la conjonction de plusieurs facteurs. *A priori*, il est vraisemblable que cet effet du travail soit différent selon la situation matrimoniale : on voit mal pourquoi il serait le même, par exemple, pour une femme seule et pour une femme qui a un conjoint, et il est possible qu'il soit différent pour une femme mariée et une femme qui cohabite. La rémunération du travail est généralement liée à l'éducation. Les paramètres du choix de la femme peu scolarisée peuvent donc être différents de ceux de la femme mieux scolarisée : le coût d'opportunité de l'enfant est plus élevé pour la seconde que pour la première. L'éducation et le revenu du conjoint peuvent cependant changer la donne, surtout s'il y a homogamie sociale : le revenu du conjoint bien scolarisé de la femme bien scolarisée peut rendre supportable la perte du revenu de la femme, même élevée, alors que dans un ménage à faible revenu, le revenu de la femme peut être jugé indispensable. Cet effet peut changer selon les étapes de la vie génésique : il n'est pas nécessairement le même pour une femme qui n'a jamais eu d'enfant que pour une femme qui en a déjà 1, 2 ou 3. Finalement, et *ceteris paribus*, l'effet varie vraisemblablement en fonction du temps historique, en partie parce que les normes et l'opinion commune changent, en partie parce que les conditions économiques changent et en partie parce que le rôle du revenu de la femme dans la richesse des familles s'est considérablement accru depuis un demi-siècle. Le but du chercheur serait normalement d'expliquer l'évolution de l'effet du travail au fil du temps historique justement par l'évolution des normes, de l'opinion, des conditions économiques et du rôle des femmes, en utilisant un cadre théorique approprié. La principale difficulté d'une telle entreprise est que, à l'heure actuelle, on ne sait pas vraiment comment cet effet a évolué au fil du temps, la plupart des études, comme par exemple celles d'Oppenheimer (1994, 1997), ne s'éloignant

pas du postulat de stationnarité de ces effets qui caractérise les études inspirées de l'approche économique du comportement humain (Becker, 1976, 1993). Le but de ce projet est d'éclairer cette question en identifiant la forme de l'évolution de l'effet du travail au fil du temps historique selon la condition sociale, l'état matrimonial et l'histoire génésique.

Méthodologie Nous utilisons les données de l'*Enquête rétrospective sur la famille* de 2001 (ERF) (Statistique Canada, 2003) qui contient la biographie familiale détaillée et une biographie sommaire de la vie de travail des personnes interrogées. L'échantillon de l'ERF contient 13 646 femmes.

La propension à avoir un enfant est un risque dont l'intensité s'estime, sous sa forme la plus simple, soit à partir du nombre de naissances par unité de temps, soit à partir du temps écoulé entre le début d'une période d'observation et le moment de chaque naissance. L'effet que peuvent avoir une ou plusieurs autres variables sur cette propension s'estime au moyen d'un type de modèles linéaires connus sous le nom de modèles de risque (Cox et Oakes, 1984; Kalbfleish et Prentice, 2002; Lawless, 2003).

Pour les fins de notre étude, le temps d'analyse, c'est-à-dire celui qui sert au calcul du risque proprement dit, est l'âge de la femme. Nous étudions simultanément tous les épisodes où une femme peut donner naissance à un enfant. Chaque femme fait donc partie du groupe à risque à partir de l'âge où l'on considère habituellement que donner naissance à un enfant n'est pas absolument exceptionnel, 15 ans, jusqu'à celui où l'on considère habituellement que l'histoire génésique de la femme est terminée, 45 ans : 0,27% des enfants nés des femmes de l'échantillon de l'ERF sont nés avant que leur mère aient atteint l'âge de 15 ans et 99,60% sont nés avant que leur mère ait atteint l'âge de 45 ans. Une femme n'est retirée du groupe à risque que dans la période qui suit immédiatement une naissance. Les femmes qui ne sont pas nées au Canada et qui s'y sont installées après l'âge de 15 ans entrent dans le groupe à risque à l'âge qu'elles avaient au moment de leur installation. Observer les naissances chez les femmes de l'échantillon de l'ERF à partir de l'âge de 15 ans nous permet de suivre l'évolution de l'effet du travail de 1946 à 2001. Les 13 646 femmes de l'échantillon ont donné naissance à 23 819 enfants et l'âge à la naissance est mesuré en dixième d'année. Le nombre des points sur l'axe du temps d'analyse est donc de 10 fois le nombre des années comprises entre le 15^e et le 45^e anniversaire, soit 309. On a donc, en moyenne, 77 naissances par point de l'axe du temps, ce qui rend peu recommandable l'usage des modèles de risque à temps continu qui présument au plus un changement d'état par point; on utilisera donc des modèles de risque à temps discret. Étudier simultanément tous les épisodes où une femme peut donner naissance à un enfant implique que l'on utilise des modèles à effet aléatoire.

Identifier la forme de l'évolution de l'effet du travail sur la propension à avoir un enfant selon la condition sociale, l'état matrimonial et l'histoire génésique signifie formaliser l'effet du travail comme une fonction du temps historique et de chacune des trois autres variables. On estime donc des équations qui contiennent la combinaison de relations conditionnelles et de relations qui peuvent être représentées par des puissances ou des splines. Par exemple, une équation simple où l'effet du travail varie selon la condition sociale, S , l'état matrimonial, M , et l'histoire génésique, N , et ces effets varient eux-mêmes selon le temps historique, A , en suivant une courbe à une seule inflexion à l'intérieur de chacune des modalités de chacune de ces variables comprendrait un terme pour chacun de ceux qui résultent de l'expansion de l'expression $T+S+M+N+T(1+A+A^2)+T(1+A+A^2)(S+M+N)$. Les coefficients associés à ces termes sont difficilement interprétables, mais les courbes qu'ils permettent de dessiner sont lisses et interprétables. Le travail étant partiellement exploratoire, on identifie les formes à partir de la moitié de l'échantillon et on utilise l'autre pour confirmer les résultats.

L'ERF est une enquête à plan complexe : les estimés conventionnels des erreurs-types ne sont pas fiables. En plus des poids, on utilisera des estimés robustes des erreurs-types, obtenus

selon la méthode dite de Huber-White (Binder, 1983) ou par rééchantillonnage des grappes (*bootstrap weights*) (Rao et Wu, 1988), selon le type d'information que Statistique Canada mettra à la disposition des chercheurs.